



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 30 mars 2012

Communiqué de presse

Publication du projet de constitution issu de la deuxième lecture

La deuxième lecture du projet de constitution s'est achevée le 14 mars dernier. L'Assemblée constituante rend public aujourd'hui le projet de constitution issu de la deuxième lecture, après l'examen légistique et formel de la commission de rédaction. Ce projet est accompagné du rapport général de la commission de rédaction. Les déclarations des groupes suite à la fin de la lecture sont aussi jointes à cet envoi.

Entre le 16 avril et le 14 mai, les sessions plénières de la troisième lecture élimineront les divergences entre les dispositions de la première et de la deuxième lecture. Le vote se fera ainsi en opposant les deux versions de l'alinéa ou de l'article concerné. De nouvelles propositions ne pourront être examinées que si la majorité des 80 membres de l'Assemblée le décide, conformément à l'article 54 du règlement de l'Assemblée.

A l'issue de ces sessions, le texte modifié sera soumis au vote final de l'Assemblée le 31 mai, avant d'être remis au Conseil d'Etat le 26 juin, en vue de la préparation du scrutin populaire du 14 octobre.

Annexes :

1. Projet de constitution issu de la deuxième lecture
2. Rapport général sur le projet de constitution issu de la deuxième lecture
3. Déclarations des groupes à l'issue de la deuxième lecture
4. Ordre du jour des sessions de la troisième lecture
5. Règles de débat
6. Tableau pour la troisième lecture
7. Planification des séances plénières de l'Assemblée constituante - 2012

Contacts :

- | | |
|---|---------------|
| ➤ Céline Roy, coprésidente | 076 360 90 39 |
| ➤ Florian Irminger, président de la commission de rédaction | 079 751 80 42 |
| ➤ Fabienne Bouvier, chargée de la communication | 022 546 87 12 |